

**Direction Générale des Finances Publiques**  
**Direction départementale des Finances Publiques de la LOIRE**

Pôle Ressources et Gestion État  
Pôle d'évaluation domaniale de la LOIRE  
11 rue Mi-Carême – BP 502  
42007 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1  
Téléphone : 04 77 47 86 98  
Courriel : [ddfip42.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip42.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr)

**POUR NOUS JOINDRE**

Affaire suivie par : Erika PALLANDRE  
Courriel : [erika.pallandre@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:erika.pallandre@dgfip.finances.gouv.fr)  
Téléphone : 04 77 47 85 87

Réf DS:  
Réf OSE :

Saint-Etienne, le 02 avril 2026

Le Directeur départemental des Finances  
publiques de la LOIRE

à

Commune de Montbrison  
place de l'Hôtel de Ville  
42 600 Montbrison

**Lettre valant avis du Domaine**

OBJET : Saisine pour prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis n° 2024-42147-67907

Par une saisine en date du 31 mars 2026, vous sollicitez la prorogation de la valeur vénale de l'emprise de la parcelle AL 645 sise rue des Dombes sur la commune de Montbrison, en vue de sa cession.

En effet, vous indiquez que le précédent avis du 25/10/2024 (n° 2024-42147-67907) est désormais révolu.

Par ailleurs, vous précisez qu'aucune modification concernant la parcelle n'est intervenue depuis la précédente évaluation par le PED.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la valeur vénale fixée à 164 813,22 €, hors droits et charges, est reconduite.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur et par délégation,



Erika Pallandre  
Inspectrice des Finances Publiques